

Les adhésions affluent au yacht-club



Au sein du yacht-club, les choses se passent plutôt bien. Avec 105 membres enregistrés cette année, contre 83 l'an dernier, un nouveau record est enregistré comme l'explique Yvonnick Blotin, le président du club : « **Nous enregistrons une augmentation d'environ 20 % du nombre d'adhésions et dénombrons 51 bateaux affiliés au club. C'est une hausse que nous attribuons à l'excellente ambiance qui y règne. Ça attire les passionnés de voile. Malgré ces bons résultats, nous souhaitons encore voir croître ce nombre.** »

Des navigateurs qui ont l'esprit maritime et qui essaient de participer à de nombreuses compétitions. Une quinzaine de régates internes au club est organisée chaque année avec une moyenne de treize voiliers participants. « **Dans le groupe A, C'est Jeannick le Moal qui termine 1^{er} sur *La Rieuse* alors que Florent Cameron rafle la première place dans le groupe B sur *Ben Etre*** », poursuit le président dont cinq voiliers ont participé, dans quatre catégories, au Tour des ports de la Manche. « **Notre voilier *Daltoner* s'est d'ailleurs classé premier dans sa catégorie. Nous avons également récupéré la barre à roue qui est le trophée du challenge de la baie des Veys.** » Une compétition qui réunissait les clubs de Saint-Vaast, Courseulles et Grandcamp.

Un local pour cinq ans

Désormais, le yacht-club bénéficie officiellement d'un local situé au-dessus de la Marina, une convention vient d'être signée. « **Nous avons signé cette convention d'occupation avec la société d'exploitation portuaire pour une durée de cinq ans. C'est une sécurité pour nous. Notre yacht-club est désormais reconnu car l'ensemble de nos activités sont sponsorisées** », insiste le président.

Un léger bémol avec la diminution du nombre de navigateurs lors des croisières. « **Il y a peut-être un peu moins de finances... On invite ceux qui ne connaissent pas les régates à s'initier avec nous. Nous ne sommes pas des compétiteurs, nous sommes là pour nous amuser** », poursuit Yvonnick Blotin. À noter aussi la 2^e édition des 12 h de la voile de Saint-Marcouf. « **Même s'il n'y avait que neuf voiliers, ce sera reconduit l'an prochain. Nous aimerions ouvrir cette compétition à d'autres yachts-clubs.** »

Contact, [06 70 57 12 37](tel:0670571237).